

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFE
EN VISIOCONFÉRENCE – samedi 31 octobre 2020

Madame, Monsieur le Président,

Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale de la Fédération Française des Echecs qui se tiendra en visioconférence le samedi 31 octobre 2020.

08h45 : Ouverture de la salle de visioconférence

09h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 juin 2019
- Prorogation du mandat du Comité Directeur jusqu'au 3 avril 2021 ou nomination d'un administrateur provisoire
- Présentation du rapport moral de la saison 2019
- Présentation des différents rapports financiers de la saison 2019
 - Rapport financier et bilan comptable de l'exercice clos 2019 ;
 - Rapport du commissaire aux comptes ;
 - Présentation et vote du budget prévisionnel 2020
- Présentation des rapports des commissions statutaires pour l'année 2019
- Présentation des rapports des commissions participatives pour l'année 2019
- Questions diverses

12h15 : annonce des résultats des votes

12h30 : fin de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est un moment clé, nécessaire dans la vie de notre organisation. J'espère de tout cœur votre participation.

Si malheureusement, vous ne pouvez pas ce jour-là vous joindre à nous, l'ouverture des votes en ligne aura lieu le vendredi 30 octobre 2020. Vous pourrez voter jusqu'à la fin de la présentation des divers rapports.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont disponibles sur le site FFE : <http://echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=12883> et le lien pour la visioconférence vous sera envoyé prochainement ainsi que vos codes personnels pour voter.

Je vous adresse, cher(e) président(e), mes cordiales salutations.

Le Président de la Fédération Française des Échecs,
Bachar KOUATLY

